

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1925)

Heft: 203

Rubrik: Subscriptions received

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dette globale dépassant 4 milliards et demi. Afin d'avoir un tableau complet des emprunts publics suisses, il faut y ajouter 3 milliards 250 millions pour les emprunts cantonaux et communaux. A l'avenir, chaque année et souvent plusieurs fois l'an, de gros emprunts viendront régulièrement à échéance. La Confédération devra donc chaque année procéder à d'importantes conversions.

On conçoit combien, dans ces conditions, il serait imprudent de nuire au crédit de la Confédération. Notre pays a besoin de conserver intact un crédit de premier ordre, afin de pouvoir poursuivre avec succès une avantageuse politique de conversion. Ce serait une grave imprudence que d'aggraver encore l'état de nos finances. L'intérêt supérieur du pays, l'avantage de tous, mais spécialement de ceux qui demandent beaucoup à l'Etat dans le domaine de la politique sociale, exigent au contraire que la situation financière et le crédit de l'Etat s'améliorent. Pas de politique sociale progressiste et durable sur la base vacillante d'une situation financière déséquilibrée. Notre devoir le plus pressant, celui qui s'impose avec la plus impérieuse nécessité, c'est la réduction, c'est-à-dire l'amortissement progressif de notre dette.

Dans son message du 27 février 1925, le Conseil fédéral insiste sur l'urgence de la réduction de nos emprunts en attirant l'attention sur le fait que l'amortissement constitue non seulement une nécessité d'ordre financier et économique, mais surtout une nécessité d'ordre politique. Le service de la dette absorbe aujourd'hui le tiers de nos recettes, c'est-à-dire une somme à peu près égale à la totalité de notre budget d'avant-guerre. Il paraît superflu d'insister longuement sur la nécessité d'alléger ce lourd fardeau. Il faut le diminuer le plus tôt possible, afin de pouvoir trouver plus aisément les ressources indispensables aux besoins extraordinaires que peuvent imposer les imprévus d'une crise. Si nous étions surpris de nouvelles difficultés avant d'avoir réussi à réduire notre dette, notre situation budgétaire deviendrait rapidement très grave. Le service de notre dette nous serait bientôt une charge intolérable. Notre situation financière pourrait devenir un danger public qui compromettrait notre sécurité. Il s'impose, par conséquent, de réduire progressivement les charges permanentes, héritage de la dernière guerre. Le souci de notre crédit et l'avenir de notre pays nous en font un impératif devoir. Au lieu de nuire à notre crédit par l'acceptation d'une initiative imprudente, il faut avoir le courage de consolider ce crédit par l'amortissement. Le crédit est pour l'Etat un actif dont l'importance est capitale. Il faut savoir le conserver même au prix des plus pénibles efforts et des sacrifices qu'impose une politique financière prudente, courageuse et persévérante.

En 1920, le compte administratif de la Confédération bouclait par un déficit de 100 millions. Le compte extraordinaire laissait un excédent de dépenses dépassant 100 millions. C'est dire que l'année 1920 ajouta à elle seule 200 millions à la dette fédérale qui atteint déjà la somme de Fr. 1,173,830,561 au 1er janvier 1921.

Aujourd'hui, la situation budgétaire s'est améliorée. Les dépenses extraordinaires auront en 1926 à peu près disparu. Mais notre passif dépasse 1 milliard et demi. Par contre, le service des emprunts contractés pour couvrir des dépenses improductives s'est aggravé. Il coûte chaque année 95 millions. Notre dette atteint aujourd'hui Fr. 1,550,000,000. En tenant compte de l'exiguité de notre pays, la dette fédérale doit être considérée comme un poids mort très lourd. La situation reste grave. Comment, dans ces conditions, voter un crédit en blanc de 250 millions au profit des assurances?

L'initiative doit être repoussée, parce qu'elle nuirait gravement à notre crédit, parce qu'elle aggraverait une situation financière déjà très difficile, sans apporter aux assurances l'appoint matériel dont elles ont besoin. L'intérêt du fonds qu'elle projette ne représenterait guère que le tiers de la subvention fédérale annuelle indispensable aux assurances. Le bénéfice qu'elle promet n'est, dès lors, nullement en rapport avec le dommage financier qui fatalement en résulterait.

MILITARY SERVICE AND SWISS RESIDING ABROAD.

The following rejoinder to an article which appeared originally in the *Journal de Genève* will be of interest to Swiss residing abroad. It is written by Dr. Zellweger, of the Secrétariat des Suisses à l'étranger, and draws attention to the surprise in store for any Swiss of military age who happens to visit our country for a short holiday:—

"Votre correspondant H. M.-R. rapportant sur la Journée des Suisses à l'étranger dit que j'ai mis en garde les Suisses à l'étranger contre le danger qu'ils courent à rentrer en Suisse s'ils sont en congé militaire; ils risquent deux mois de prison, si leur unité fait du service à ce moment-là!"

"Abrégeant de cette façon mes explications, votre correspondant à quelque peu défigurée ma pensée. Voilà de quoi il s'agit: Le passage de la frontière rend caduc tout congé militaire accordé jusqu'à n'importe quelle date. Un Suisse qui re-

vient au pays, ne fût-ce que pour quelques semaines, ne se trouve donc pas au bénéfice d'un congé militaire qui, si le dit Suisse était encore à l'étranger, produirait tous ses effets. Par conséquent, ce Suisse doit se présenter par exemple au cours de répétition de son unité. S'il manque à cette obligation, inconnue à beaucoup de nos compatriotes à l'étranger, il est poursuivi devant les tribunaux militaires en vertu de l'article 97 du code pénal militaire qui dit: 'Sera puni comme déserteur celui qui astreint au service militaire n'obéit pas à l'ordre qui lui est donné, conformément aux dispositions en vigueur, de se rendre au service... Dans un service d'instruction ce délit sera puni comme violation des devoirs du service (art. 70) ou comme faute de discipline.

"La peine prévue dans l'article 70 est dans les cas graves l'emprisonnement jusqu'à six mois. J'ai parlé de deux mois de prison parce que dans un procès devant le tribunal de la Ve division, où j'ai défendu un de nos jeunes compatriotes de l'étranger, l'auditeur avait conclu à cette peine. Fort heureusement le prévenu a été acquitté parce que l'absence de dol a été prouvée de façon éclatante. Mais, dès que le tribunal soupçonne le dol, il condamne, contrairement, à l'adage *in dubio pro reo*.

"Pour éviter aux Suisses de l'étranger de pareilles mésaventures, le secrétariat de Fribourg a adressé une requête au Département militaire tendant à ce que les consuls mettent dans les livrets de service des Suisses, quittant leurs districts consulaires, une fiche, les avertissant de l'état de chose sus-expliqué."

SWISS MERCANTILE SOCIETY.

The last Monthly Meeting of the S.M.S., preceded by a "Souper Chouroute," was held on the 13th inst. at the Union Helvetia, 1, Gerrard Place, W.1.

The President, Mr. A. C. Stahelin, in opening the meeting, called upon the Hon. Secretary to read the minutes of the last Monthly Meeting, which were read and confirmed. There were five applications for membership, but also 10 resignations, accepted with regret.

The Hon. Treasurer then reported on the question of outstanding contributions, and the meeting was pleased to learn of the efforts made with a view to getting the amount under this heading reduced as much as possible, and also that the joint action of the Acting Secretary and Hon. Treasurer had met with some success. However, there are still a good number of members who do not trouble to fulfil their obligations, and the Committee, therefore, decided to strike them off the members' list and to publish their names in the *Zentralblatt*. A proposal of the President to this effect was accepted.

Correspondence received included a letter from Zurich regarding the *Zentralblatt*. The Chef de Cours reported on the very satisfactory state of our Evening Classes, and it is hoped that a good many members will take advantage of the facilities offered.

The meeting voted a credit of 5 guineas in favour of the Swiss Sports on the 23rd inst. at Herne Hill, and an appeal was made by Mr. DeBrunner, who expressed the hope of seeing a good many members on that occasion. This appeal was endorsed by Mr. Senn, who, as Treasurer of the Swiss Sports, at the same time expressed his thanks for the contribution.

A letter was further received from Mr. Carlo Chappuis regarding the "Fête Suisse" on Thursday, 25th June, and the President appealed to the members to make it a point to be present at this patriotic gathering. Following the proposal of Mr. Stahelin, the Debating Society, after this week's meeting, will adjourn until September.

The next Monthly Meeting will take place on June 10th.

The question of assistance to the St. Gall section was again raised by Mr. Bruderer, and referred to the Committee for consideration and report at the next Monthly Meeting.

It was announced that the Hon. Secretary, Mr. Semadeni, will represent the S.M.S. on the Council of the N.S.H.

G.

SUBSCRIPTIONS RECEIVED.

(The figure in parentheses denotes the number of the issue on which the subscription expires.)

M. Ryser (240), O. Uhlmann (216), T. Spahn (243), A. Demaria (244), G. Gerber (244), R. de Watteville (244), W. Zuber (205), E. P. Dick (245), O. H. Honer (245), Max Konanz (per O. H. Honer (245), J. L. Hardy (245), Nestlé & Anglo-Swiss Cond. Milk Co. (245), Chas. Nicolet (245), Theo. Schurch (219), Arthur Volkart (219), J. Webber (245), A. Dellenbach (246), F. Rohner (205), E. R. Hartmann (221), F. Isler (247), M. Newman (247), Chas. E. Wietlisbach (208), Aug. Bindschedler (248), E. Engler (209), Aug. Favre (248), Victor Kolb (222), Alb. Staehli (248), E. A. Scheidegger (222), W. Bachmann (223), E. Fankhauser (249), M. W. Gut (249), H. Hoesli (250), F. H. Muhlemann (250), Miss Ethel A. Bosshardt (251), V. Cima (253), E. Schumacher (251), Miss E. Braegger (252), Arthur A. Despond (252), M. E. Du Bois (252), J. Geilinger (226), H. Jenne (252), H. Joss (252), G. A. Ochs (252), J. H. Speich (252), E. Staub (213), Swiss House (226), Jacques Weber (252), Walter Wetter (252), O. Schumacher (214), G. D. Cima (249), F. E. Brunner (250), E. Nussle (227), Mrs. L. Seiffert (per H. Jenne) (252), Mlle. Elise Fischer (per G. Jenne) (252).

SWISS BANK CORPORATION,

99, GRESHAM STREET, E.C.2.

and 11c, REGENT STREET, S.W. 1.

By arrangement with the Swiss Postal Authorities, TRAVELLERS' CHEQUES, which can be cashed at any Post Office in Switzerland, are obtainable at the Offices of the Bank.

The WEST END BRANCH open Savings Bank Accounts on which interest will be credited at 3½ per cent. until further notice.

"Schweizerbund" Swiss Club

74, Charlotte Street, Fitzroy Square, W.1.

SWISS SPORTS

MAY 23rd, 1925.

Special Sports Evening

DANCING till 12. DINNER from 8 p.m.

Private Buses will start from the Club at 1 p.m.
Return Fare 2/6. Please book seats early. THE COMMITTEE.

Drink delicious "Ovaltine" at every meal—for Health!

Telephone:
Museum 2982.

Telegrams:
Foyssuisse, London.

Foyer Suisse 12 to 14, Upper Bedford Place W.C. 1.

(Nearest Tube Station: Russell Square.)

Moderate Prices. 55 Beds. Central Heating.

Public Restaurant. - - Swiss Cuisine.

Private Parties, Dinners, etc., specially catered for.

Terms on application.

WILLY MEYER, Manager.

Divine Services.

EGLISE SUISSE (1762), 79, Endell St., W.C.2
(Langue française.)

Dimanche, 24 Mai, 11h.—Confirmation. M. R. Hoffmann-de Visme.
6.30.—Pasteur Th. Vernier.
7.30.—Répétition du Choeur.

Dimanche, 31 Mai.—Pentecôte. (Services de Ste. Cène.)
Lundi, 1er Juin.—Promenade à Ashted (billet 1/9)
Rendez-vous: Waterloo Station 10 a.m., quai 2.
Invitation chaleureuse à chacun.

Pour tous renseignements concernant actes pastoraux, etc., prière de s'adresser à M. R. Hoffmann-de Visme, 102, Hornsey Lane, N.6. (Téléphone: Mountview 1798.)
Heure de réception à l'Eglise: Mercredi 10.30 à 12h.

SCHWEIZERKIRCHE

(Deutschschweizerische Gemeinde)

St. Anne's Church, 9, Gresham Street, E.C.2.

Sonntag, 24. Mai, 11 Uhr vorm.—Gottesdienst.

Sprechstunden: Dienstag, 12—1 Uhr, 9, Gresham Street, E.C.2 (St. Anne's Church);
Mittwoch, 12—2 Uhr, 12, Upper Bedford Place, W.C.1.
Pfr. C. Th. Hahn.

FORTHCOMING EVENTS.

Saturday, May 23rd, at 2.30 p.m.—SWISS SPORTS at Herne Hill Athletic Grounds.

Tuesday, June 9th, at 7 p.m.—CITY SWISS CLUB: Monthly Meeting, preceded by a Supper, at the Brent Bridge Hotel, Hendon.

Thursday, June 25th, from 6 to 10.30 p.m.—"FETE SUISSE" at Caxton Hall.

SWISS GYMNASIUM SOCIETY.—Exercise Evenings: Wednesdays at 74, Charlotte Street, W.1.
Fridays at 1, Gerrard Place, W.1.

Printed and Published for the Proprietor, P. F. BOHRINGER, by THE FREDERICK PRINTING CO. LTD., at 21, GARRICK PLACE, LONDON, E.C.